

# Solidaires en action <sup>N° 128</sup>

Le 23 juin 2015

## **Secteur sanitaire et de l'action sociale : grève le 25 juin**

**Les Fédérations syndicales du secteur de la santé et de l'action sociale CGT, FO et SUD saluent les mobilisations en cours, dont celle des personnels de l'AP-HP** qui, avec leurs syndicats, exigent depuis plusieurs semaines le retrait du plan d'économies, qui réduit les postes, remet en cause les organisations de travail et diminue les jours RTT.

Les mesures du plan triennal de 10 milliards d'économies sur l'assurance maladie, dont 3 sur les hôpitaux, commencent à être connues.

Le projet de loi Touraine de « modernisation de la santé » qui doit passer à l'automne au Sénat, en est aussi l'expression et la traduction, en particulier avec les regroupements d'hôpitaux prévus avec les Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT).

La réforme territoriale, renforce l'offensive contre les professionnels et leur métier. Dans le même temps, les fédérations patronales du secteur social s'attaquent aux conventions collectives. C'est l'ensemble du secteur sanitaire, social et médico-social qui est attaqué, au nom de la réduction des dépenses publiques et la baisse du coût du travail, imposées par le pacte de responsabilité.



**Personne ne s'y trompe, c'est bien l'expression de la politique d'austérité du gouvernement et l'application du pacte de responsabilité dont il s'agit.**

Les passages en force, des ministères, des employeurs, ARS responsables hospitaliers ne font que renforcer la colère des salariés qui rejettent massivement toutes les mesures d'austérité qui dégradent leurs conditions de travail et leur qualité de vie.



**Ensemble, salarié-es de la santé, de l'action sociale et du médico-social nous disons ça suffit ! Nous serons toutes et tous en grève et en manifestations le 25 juin 2015 pour exiger :**

- ◆ le retrait du pacte de responsabilité et du projet de loi « santé »,
- ◆ l'arrêt des fermetures de lits, de services et d'établissements,
- ◆ l'abandon de toutes les mesures d'économies qui asphyxient les établissements et les services le maintien de tous les postes et l'embauche d'effectifs qualifiés en mesure de répondre aux besoins de la population avec des conditions de travail décentes, et le maintien des jours RTT,
- ◆ la défense et l'amélioration de nos garanties collectives, des droits statutaires et conventionnels de la BASS,
- ◆ l'arrêt de la casse de la formation, des diplômes et des métiers du travail social
- ◆ l'augmentation générale des salaires.

## **Guéret : mobilisation réussie**

Plus de 7000 personnes (syndicalistes, élu-es, usager-es) ont débattu et manifesté à Guéret les 13 et 14 juin, à l'appel de nombreuses organisations et collectifs, dont l'Union syndicale Solidaires.

**La Convergence pour les services publics se félicite de la dynamique de ces journées de mobilisations**, en lançant par la même occasion des Assises pour les services publics plus que jamais nécessaires en ces temps de crise et d'austérité et pointant les grands enjeux du service public, les besoins et les droits des usagers, la réforme territoriale, la question écologique.

Le collectif est maintenant clairement engagé dans une dynamique de reconquête du champ des services publics, un processus de débats et de mobilisations qui doit se développer sur l'ensemble du territoire. **2016 sera l'année des services publics !**



## **Commerce parisien : on lâche rien**

Pour faire adopter la loi Macron, le gouvernement a eu de nouveau recours à l'article 49-3 de la Constitution dès le début de l'examen du texte en seconde lecture par l'Assemblée Nationale. L'exécutif ne cherche même plus à donner à ce passage en force l'apparence de la démocratie tout comme il use aussi de la force à l'encontre des migrant-es, de leurs soutiens, des hospitaliers...

La mobilisation dans les Fnac a pourtant obligé ce dernier à retirer l'amendement autorisant l'ouverture dominicale de droit des magasins de biens culturels. Et la persistance de nos grèves et manifestations a contraint la commission à revenir sur les dispositions sur le travail dominical et nocturne durcies par la droite sénatoriale.

**Jusqu'à 12 dimanches annuels d'ouverture, création de Zones Touristiques Internationales qui pourront ouvrir 52 dimanches par an, tout comme les grandes gares, et jusqu'à minuit, facilitation du classement des centres commerciaux en Zones Commerciales pour ouvrir toute l'année...: la loi Macron, c'est toujours ça !**

Et le gouvernement profite de la navette parlementaire pour instaurer, en l'absence d'accord, un référendum sur l'ouverture dominicale dans les entreprises de moins de 11 salarié-es avec des compensations arrêtées unilatéralement par l'employeur, augmenter le nombre maximum de CDD et instaurer un barème limitant l'indemnisation des licenciements abusifs. **Les patrons eux pleurent la bouche pleine !**

On peut encore les faire reculer ! La réussite des rassemblements parisiens des 3 et 16 juin, qui ont réuni à chaque fois des centaines de salarié-es des commerces culturels, des grands magasins, de l'habillement et de la distribution alimentaire, et la poursuite des actions juridiques (Monoprix est de nouveau visé pour recours illicite au travail de nuit) montre que le rapport de force est loin de décliner. **Et le 28 juin, premier dimanche des soldes, un pique-nique géant est prévu sur Paris organisé par le Clic-P (dont est membre SUD Commerce): entre collègues, entre amis ou en famille, soyons nombreux pour réaffirmer notre droit à une vie en dehors du travail !**

## **Services financiers de La Poste : grève le 23 juin**

**Voilà plusieurs années que les réorganisations se succèdent dans les services financiers de La Poste pesant sur l'emploi et les conditions de travail du personnel, sans que pour autant la qualité de service ne s'améliore.** Aujourd'hui, c'est le « programme *EXCELLO* » qui est lancé et va toucher tous les services et tous les sites.

La Poste communique que chacun et chacune conservera un emploi sur son site. Mais dans quelles conditions ? *EXCELLO* est un programme sans précédent qui va à nouveau supprimer des emplois dans les centres financiers.

***EXCELLO*, c'est aussi un programme avec de la productivité qui va dégrader les conditions de travail d'un personnel** qui subit déjà cette situation, comme nous le constatons au travers de l'augmentation des risques psycho-sociaux et des congés de maladies. Pourtant, le personnel s'est adapté à plusieurs reprises et à marche forcée aux évolutions imposées ces dernières années, pour autant la reconnaissance de La Poste n'a pas complètement été à la mesure de leurs efforts.

**Face à cette énième restructuration grand angle, le personnel des centres financiers et centres financiers nationaux se mobilise et exprime ses revendications et inquiétudes.** Cela se traduit par des centaines d'agents et de cadres réunis en HIS, AG et autres rassemblements, et des milliers de signatures contre le « programme *EXCELLO* ».

L'ensemble des fédérations syndicales de La Poste, dont SUD PTT, dénoncent le programme *EXCELLO* et ses conséquences et appellent le personnel à continuer à se mobiliser contre les conséquences de ce projet et pour la négociation d'un accord social ambitieux pour tous pendant la période qui précède.

**Les fédérations appellent le personnel à cesser le travail le 23 juin prochain pour faire valoir ses revendications.**

- ◆ Pour le maintien de l'emploi
- ◆ Pour la reconnaissance de l'investissement de tous les agents
- ◆ Pour l'amélioration des conditions de travail

## **Gard : FN hors de nos bahuts !**

Julien Sanchez, maire de Beaucaire, a traité de « **racailles syndicalistes** » les enseignant-es présent-es au CA du lycée Langevin. La secrétaire de la CGT éduc 30 le poursuit pour diffamation, et l'audience est prévue le 25 juin à Nîmes. Alors que le maire a d'ores et déjà appelé la population à venir le soutenir, CGT, FSU et Solidaires ont produit une expression commune, mais FO et UNSA ont refusé de s'y associer.

Dans le Gard toujours, Sud éducation 30 participe à une **mobilisation unitaire contre la présence d'élue-s FN dans les collèges et lycées du département**. Un rassemblement se tiendra le 29 juin à l'occasion du dernier CA du collège de Vergèze.

## **OTIS : une grève qui laissera des traces**

**Le 3 juin dernier, un mouvement de grève a été déclenché par les syndicats dont le syndicat SUD chez OTIS, premier fabricant mondial d'ascenseurs.** Ce mouvement a été initié pour dénoncer le « plan social » qui vise la suppression de plus de 170 postes, ainsi qu'une réorganisation profonde de notre métier. Aujourd'hui, salarié-es d'OTIS, nous nous interrogeons sur le devenir et l'orientation stratégique de l'entité BIS car il semble clair que le métier de technicien-ne OTIS est menacé. En effet, demain, un-e technicien-e OTIS peut être amené-e à faire de l'ascenseur, de l'escalier mécanique, des portes automatiques, de la climatisation et de la détection d'incendies... Face à toutes ces inquiétudes, nous appelons l'ensemble des salarié-es **à la vigilance et à la solidarité** de chacun-e pour dire, d'une même voix, NON, à tous ces changements programmés.

Ce mouvement de grève a également été renforcé par le **mépris de la direction à l'égard du personnel**. En effet, elle considère aujourd'hui, qu'un-e salarié-e (cadre, technicien-ne, contremaître, IC, ingénieur d'affaires ou bien encore administratif) qui a travaillé durant une année, pour la bonne marche de l'entreprise mérite 0% d'augmentation. Pourtant, OTIS a réalisé plus de 220 millions de bénéfices nets en 2014....

Mais, malheureusement, notre direction estime que cet argent ne revient pas au personnel. Face à cette injustice, les salarié-es se sont uni-es dans une mobilisation sans précédent dans l'histoire de l'entreprise. Nous avons noté jusqu'à 80% de personnels grévistes et parmi eux, toute la population d'OTIS était représentée (cadre, technicien, contremaître, administratif, Otis Line, Portis, Gien, etc....) pour élever ensemble nos voix et dire **non à cette politique qui valorise l'actionnariat au détriment des hommes et des femmes, pourtant premiers responsables de ces bénéfices.**

Nos revendications portaient sur le droit à être reconnu-es à nos justes valeurs, ce qui, pour le syndicat SUD, est une demande pleinement légitime. S'il y avait un avant-grève, **il y aura désormais un après-grève.** OTIS ne sera jamais plus comme avant. Il y a eu une fracture qui laisse place à de douloureuses séquelles. OTIS considérera autrement son personnel avant de prendre ce type de décisions.



**Cette grève d'une douzaine de jours, agrémentée de quelques actions dynamiques, n'a pas été vaine,** il en ressort deux points importants : Une commission va être créée conjointement par la direction et les représentants du personnel afin de redéfinir profondément le métier de technicien-ne OTIS, car aujourd'hui, comme nous le savons tous, un technicien est responsable, en France de 130 à 180 appareils, ce qui est irréalisable. Et une augmentation de l'ensemble du personnel va avoir lieu, avant janvier 2016.

## **9 de la Conf : solidarité contre la répression anti-syndicale**

A l'appel d'une quarantaine d'organisations, dont Solidaires, le 17 juin, **nous étions près de 3000 à Amiens pour soutenir les 9 militant-e-s de la Confédération paysanne** devant la cours d'appel pour demander leur relaxe dans l'affaire du démontage de la ferme des 1000 vaches. A l'issue d'une journée revendicative et festive, les 9 sont sortis du tribunal avec la satisfaction d'avoir pu faire entendre leurs arguments comme lanceurs d'alerte pour l'intérêt général.

**La cours d'Appel rendra sa décision le 16 septembre prochain.** A suivre...

## **Alternatiba : poursuivons la mobilisation**

Solidaires est engagée dans le processus depuis le lancement des Alternatiba à Bayonne en 2013. **Ces villages s'installent au cœur des villes le temps d'une journée pour promouvoir les alternatives au dérèglement climatique.** L'installation d'une soixantaine de villages est programmée d'ici la fin de l'année et 18 initiatives ont déjà eu lieu qui ont réuni plus de 100 000 personnes. Cela donne des boutons à certains comme le maire de Marseille, Jean-Claude Godin, qui a refusé l'Alternatib'Aioli dans un premier temps, puis a laissé faire suite à la mobilisation collective et médiatique.

Le Calendrier des villages est disponibles ici : <https://alternatiba.eu/communaute-alternatiba/les-alternatiba/>

S'ajoute depuis le 5 juin le **Vélo Tour qui va parcourir plus de 5000 km jusqu'à Paris avec un vélo 4 places** symbole de la mobilisation collective dans la lutte contre les changements climatiques.

Pour participer à l'accueil des cyclistes militant-es, le calendrier des étapes est visible ici : <https://alternatiba.eu/tour2015/>

## **Levallois Perret : pique nique contre la loi renseignement**

**Le train de lois et de propositions de lois toujours plus féroces que le gouvernement multiplie depuis les attentats de janvier s'apparente à une offensive omnilatérale profitant de l'état de choc de la population.** Une conseillère du ministre du commerce britannique, n'écrivit-elle pas à ses collègues, dans l'heure qui suivit l'attentat du 11 septembre : « C'est un très bon jour pour faire ressortir et passer en douce toutes les mesures que nous devons prendre » ?

Les lois Macron, Rebsamen, sur le renseignement, réforme du droit d'asile, loi anti-squat, etc., font système. **Elles sont autant de fronts ouverts simultanément dans une sorte de blitzkrieg social.** Dans ce dispositif, la loi sur le renseignement fonctionne comme un verrou, un verrou contre les révoltes logiques ; et puisque c'est la DGSI (Direction générale de la sécurité intérieure, les services de renseignements du ministère de l'intérieur) qui sera en charge de « gérer » les mouvements naissants, les dissidences potentielles et les futures interdictions de manifester, c'est devant ses locaux que nous avons décidé de manifester le jour de la fête de la musique.

A l'appel notamment de la LDH, du SM, du SAF, de Solidaires, de la Confédération paysanne, du SNJ, du Comité pour Tarnac, plus de 300 personnes se sont donc retrouvées le 21 juin à Levallois Perret, pour participer à un banquet et une assemblée populaire au pied de la DGSI pour **faire connaissance au nez et à la barbe de ceux qui nous connaissent si bien !**

## **Réfugié-es : l'indispensable solidarité**

Sous couvert de motifs d'ordre sanitaire, des opérations d'expulsion massive de migrant-es ont lieu depuis le début du mois de juin. Avec les chiffres des expulsions du territoire présentées comme de « bons résultats », **la continuité des politiques de régularisation à la discrétion des préfets et au cas par cas**, le refus d'accueillir les réfugié-es des conflits autour de l'Europe, de telles opérations coup de poing à Paris, à Calais ou ailleurs, ordonnées par le gouvernement Hollande/Valls aggravent encore la politique d'hostilité à l'encontre des étranger-es.

**La France et les autres états européens ont les moyens d'organiser l'accueil de celles et ceux qui doivent fuir leur pays en guerre ou quitter leur famille pour espérer trouver de meilleures conditions de vie, de travail et un avenir.** Malgré l'horreur devenue quotidienne des naufragé-es et des disparu-es lors des traversées de la Méditerranée, les institutions européennes entendent désormais poursuivre la guerre aux migrant-es, en projetant d'intervenir militairement par delà les frontières maritimes de l'Europe... Et que penser du gouvernement français qui affirme devant le Conseil européen son refus d'un projet de répartition entre les Etats membres des réfugié-es parvenu-es sur l'espace européen.

**Solidaires condamne ces opérations, appelle à participer aux mouvements de solidarité et de soutien à toutes et tous les migrant-es, réfugié-es, demandeur·euses d'asile**, et exige la fin de toutes les mesures xénophobes de refoulement, de mise en rétention, d'éloignement et d'expulsion, pour une politique migratoire d'accueil et d'hospitalité respectueuse des droits fondamentaux.

## **Saisonniers : des droits à connaître et à défendre**

Loin de l'image courante du job d'été agréable, **le travail saisonnier concerne aujourd'hui de nombreuses populations précaires et est souvent l'occasion d'abus qu'il faut faire cesser.** Parmi les 670 000 contrats saisonniers signés en 2014, on retrouve notamment des jeunes qui veulent payer leurs études, des retraité-e-s qui doivent compléter leur faible pension, des seniors licencié-e-s qui n'arrivent pas à retrouver un emploi, des femmes avec des périodes d'inactivité forcée, des travailleur-euses migrant-es soumi-es à des situations d'esclavage moderne, et des chômeur-euses de longue durée...

Dans certains secteurs comme la viticulture ou la cueillette, c'est la quasi-totalité des embauches qui se fait sous cette forme ; mais les contrats saisonniers représentent aussi 70% des embauches dans la restauration et l'hôtellerie et le secteur de l'animation socio-culturelle, et plus de la moitié pour les manutentionnaires.

**Ces salarié-es sont bien souvent les plus éloigné-es des organisations syndicales et les moins informé-es de leurs droits.** Depuis plusieurs années, Solidaires édite une brochure « *Travail saisonnier : le guide des droits des salarié-es* ». Pour faire respecter ses droits, il est indispensable de les connaître. C'est l'objet de ce guide, disponible pour les syndicats et fédérations et pour les Solidaires locaux, que chacun-e d'entre nous peut distribuer aux saisonniers que nous côtoyons sur nos lieux de travail.

